



**SAINT-AQUILIN**

**Mairie  
Le bourg  
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 23 AOUT 2012**

**Présents** : Josiane DURIEUX, Philippe MERLET, Pascal DEGUILHEM, Jean-Luc PARISOT, Morgane de SEISSAN, Céline MEDINA

**Absents** : Christian JEAN, Rémi MARTRECHAS, Jean-Luc BOMBAUT, Annick DEZON

**Délibérations**

Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

**Divers**

Après la vente aux enchères de la maison AKNIN, appeler le Tribunal de Commerce de Périgueux pour la mise à prix et les conditions de vente.

Les prix facturés par le fournisseur actuel de denrées alimentaires à la cantine étant trop élevés, à la rentrée un nouveau système de commande va être mis en place.

Les loyers du multiple rural sont impayés depuis quelques mois. Un courrier de mise en demeure va être envoyé avant d'entamer la procédure de résiliation du bail.

La commande à la COLAS pour réaliser les travaux de la cour de l'école est acceptée pour un prix de 8 000,00€.

Une VMC va être posée par les agents communaux à la garderie.

Philippe MERLET a pris connaissance du courrier concernant le contrôle des bouches et poteaux d'incendie assurant l'alimentation en eau des moyens du SDIS.

Un limiteur de son sera posé à la salle des fêtes en 2013.

La révision de la carte communale ne se fait pas seulement sur demande des propriétaires. Il faut d'abord voir ce qu'il reste comme terrains à bâtir sur la commune.